



Vincent Snoeck et son chien Nerys.



Nino Peeters, ancien pilote dans l'aéronautique.

Personnes à mobilité réduite Seules contre la voie publique

Au quotidien, elles doivent encore faire face à de nombreux obstacles. En ville comme à la campagne, leurs déplacements sont restreints et le regard des autres est parfois dur à encaisser. Le politique tend l'oreille mais agit peu.



Texte et photos: Nicolas Sohy

En 2009, lorsque la Belgique a signé et ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, on a cru à un sursaut sociétal. Les responsables politiques avaient enfin, pensait-on, entendu les revendications des moins valides. Mieux encore: d'ici 2020, date de remise du prochain rapport officiel à l'ONU, la Belgique devrait, selon l'engagement, montrer des avancées considérables

dans le respect de l'autonomie individuelle et la non-discrimination des personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que l'égalité des chances et le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé.

Bien que certaines améliorations soient notables, le Belgian Disability Forum, une ASBL qui examine l'application des traités, pointe dans un bilan intermédiaire de sérieuses lacunes. D'abord, signale Olivier Magritte, l'un des responsables, il n'existe

aucune approche globale en Belgique. La Wallonie a bien mis en place un plan "autisme", Bruxelles un plan "handicap" et la Flandre un "budget d'assistance". Mais chaque Région agirait de façon isolée et ces politiques concerneraient en fait peu les PMR en bonne santé...

Ensuite, les politiques seraient pensées à trop court terme. "Il faut évidemment des années pour, par exemple, mettre tous les quais de gare à niveau", illustre Olivier Magritte. "Il est pour cela nécessaire de planifier ces rénovations dès aujourd'hui. Ce qu'aucun décideur ne semble faire." Les personnes concernées commencent donc à perdre l'espoir de voir un jour leurs droits respectés. Par gêne sociale ou craintes de subir un accident, certains auraient carrément renoncé à sortir de chez eux, surtout s'ils doivent se déplacer seuls.

Les ouvriers ne sont pas formés. Parfois, les dalles tactiles dirigent... au milieu de la route.

Vincent Snoeck, 48 ans, n'est pas l'un d'eux. Habitant d'un petit village de la commune d'Andenne, il est atteint d'une maladie génétique évolutive. Sa vue a sérieusement commencé à dysfonctionner lors de l'adolescence jusqu'à totalement disparaître à la trentaine. Instituteur de formation, il préside désormais le bureau d'étude en accessibilité Atingo. "La situation n'est pas catastrophique, mais sur le terrain ça ne bouge pratiquement pas, analyse-t-il. "Les dirigeants nous écoutent, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Mais au fil du temps, les politiques changent. Les administrations se renouvellent. Et on doit chaque fois répéter nos revendications."

Au quotidien, les obstacles qu'il doit traverser sont nombreux. Il en rencontre déjà à la maison. "Quand mon beau-fils ou mes enfants déplacent mon casque audio, indispensable pour utiliser un ordinateur grâce à la synthèse vocale, je n'essaie même pas de chercher après. C'est peine perdue." Sa famille est heureusement compréhensive et fait particulièrement attention. L'imprévu, dit-il, est plus difficile à gérer. "Si je suis seul chez moi et que le facteur livre un colis par exemple, d'une part, il m'est difficile de le réceptionner, de signer les documents. D'autre part, ça crée un malaise. Parfois, les gens me prennent pour imbécile. Parce que je ne vois pas, certains pensent que je ne réfléchis pas."

Les difficultés s'accroissent quand il sort de chez lui. Vincent peut heureusement compter sur son chien guide, Nerys. Il sait comment éviter les obstacles, se mettre en position de sécurité lorsque Vincent doit s'arrêter et repérer les passages pour piétons. "Quand je dois utiliser ma canne, par contre, c'est l'enfer, continue-t-il. Vous imaginez le nombre d'obstacles sur un trajet? On n'avance pas." Quand elles existent, les adaptations réalisées sur la voie publique pour aider les personnes malvoyantes ne seraient pas idéales. "Les ouvriers ne savent pas pourquoi ils placent telle ou telle adaptation. Ils ne sont pas formés", regrette Vincent. Du coup, dans certaines rues, les dalles tactiles seraient mal agencées et dirigeraient les personnes malvoyantes au milieu de la route... Nino Peeters est aussi confronté aux défaillances de la voie publique. Ce Bruxellois de 32 ans est un ancien pilote dans l'aéronautique. En 2011, il a perdu l'usage de ses jambes suite à un accident. Depuis, il se →

La SNCB demande aux PMR de prévoir leurs déplacements au moins 24 heures à l'avance.

→ déplace en fauteuil roulant. Il est régulièrement confronté à des revêtements de chaussées de mauvaise qualité, des bordures trop épaisses devant les passages pour piétons, des ascenseurs inexistant ou en panne et des guichets trop hauts. Il pointe aussi la difficulté de trouver des toilettes accessibles. Récemment, dans un "grand restaurant", la toilette pour personne à mobilité réduite avait une fois de plus été transformée en débarras. Une table avait en outre été dressée devant la porte. "J'ai donc dû faire lever les clients et laisser les serveurs retirer un tas de cartons du local. Ensuite, la table a été replacée à cet endroit. Dans ces cas-là, la pression sociale est grande. Je me suis dit : tu n'as pas intérêt à y aller trois fois ce soir."

"Arrêtez de déranger"

En général, les gens ne disent rien. Certains sont même aimables et lui proposent de l'aide. Nino ressent toutefois davantage cette pression sociale dans les transports en commun. Membre du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles et de l'ASBL Passe le message à ton voisin, il est souvent amené à prendre le train dans le cadre du boulot. Or la SNCB demande aux PMR de prévoir leurs déplacements au moins 24 heures à l'avance. Ce qui, assure Nino, n'est pas réaliste. "Quand ma réunion finit plus tard que prévu, je ne vais pas la raccourcir pour que la

SNCB soit contente. De même, si elle finit plus tôt, je ne vais pas attendre trois heures sur le quai." Dans certaines gares, il n'a d'ailleurs jamais le droit d'embarquer, même s'il prend ses dispositions à l'avance. Encore hier, à Bruxelles-Schuman, le contrôleur refusait de l'aider à monter dans un wagon, cette gare n'étant pas habilitée à aider les personnes en chaise roulante à cause d'une signature manquante dans le contrat de gestion. "Je devais vraiment y prendre le train. Vu que j'ai l'air sportif et en forme, le chef de gare m'a dit: C'est bon, arrêter de déranger tout le monde. Il y a des gens qui vont travailler ici." Nino était remonté. Heureusement, rassure le pilote, il est jusqu'au-boutiste et n'a pas l'habitude de laisser un train lui passer sous le nez. Alors il a insisté, sous le regard irrité des passagers qui craignaient les retards, et a fini par monter dans le wagon.

L'un des avantages de son handicap, sourit Vincent, c'est que lui ne connaît pas ces regards blessants. De plus, grâce à Nerys, les passants seraient particulièrement bienveillants à son égard. Que ce soit à Liège, Namur ou Bruxelles, il connaît aussi des embûches lorsqu'il prend le bus ou le tram. "Les arrêts ne sont souvent pas annoncés oralement et aucune application mobile ne permet de me localiser sur la ligne et de me dire combien d'arrêts il reste avant ma destination. Je me limite aux lignes habituelles." Dans les campagnes wallonnes, la situation serait moins favorable encore. Là-bas, observe Vincent, les trottoirs se font rares et les caniveaux trop nombreux. Il ne comprend pas pourquoi les adaptations ne sont pas réalisées. "Elles sont utiles pour tout le monde. Il ne faut pas oublier qu'on est tous, ne serait-ce qu'à la naissance et au 3e âge, à un moment donné une personne à mobilité réduite." ✖



La Belgique intègre mal les enfants-PMR.

Problème d'enfants

Les élèves à mobilité réduite sont souvent envoyés dans des écoles spécialisées.

Vincent Snoeck a exercé cinq ans comme instituteur primaire avant que sa vue ne soit trop faible pour continuer. Il reste cependant attentif à l'enseignement des enfants handicapés physiques. Le bilan qu'il dresse est assez désastreux. L'ONU avait déjà pointé le fait que l'enseignement belge n'était pas assez inclusif. Car hormis un décret en Flandre obligeant les directeurs d'école à accepter les élèves handicapés, qui ne serait pas réellement appliqué, rien n'est fait pour favoriser la mixité. D'un point de vue pratique, les écoles publiques sont peu accessibles aux PMR. La plupart des enfants à mobilité réduite seraient donc envoyés dans des écoles spécialisées. Certes, certains d'entre eux ont des besoins particuliers. "Un enfant malvoyant doit maîtriser le braille et aura du mal à apprendre les cartes de géographie, illustre Vincent Snoeck. Mais cet apprentissage spécialisé devrait se faire via l'école ordinaire. On ne devrait pas mettre ces enfants à l'écart de la société..."

"Je suis un handicapé normal"

Le projet de la photographe liégeoise Laetitia Bica zoome sur la notion de différence et renouvelle le débat sur la place des personnes handicapées.

Texte: Véronique Laurent -



© Laetitia Bica

Fermés, plissés, espiègles, cachés, sombres, les yeux intensifient les expressions des visages. Les couleurs explosent. L'énergie vibre au plus proche de la peau. Les émotions éclatent les portraits travaillés, mis en scène et pourtant saturés de pudeur. L'idée de cette série fermente depuis 2015, et une première approche aux

Rencontres Internationales de l'association Créahm (Créativité et Handicap Mental). Laetitia Bica y participe avec son complice, le créateur liégeois Jean-Paul Lespagnard, qui parraine l'événement.

La collaboration avec l'association "œuvrant depuis trente ans à développer les talents artistiques des personnes handicapées" se matérialise grâce à un concours organisé par le groupe privé Ardent. Un workshop avec l'atelier d'art plastique se met en place au mois de juillet dernier, rejoint par des artistes d'autres ateliers: théâtre, cirque, danse. La photographe poursuit avec eux ses expérimentations sur le portrait, allié aux feux d'artifice d'un maquillage/recouvrement/dévoilement de chemins plus intimes. Un processus impliquant les artistes, passant par le corps, le geste, la main, le toucher. Dix portraits jouent les porte-drapeaux, accrochés aux arbres du Parc de la Boverie. La totalité des

Des portraits travaillés, mis en scène et pourtant saturés de pudeur.

JE SUIS UN HANDICAPÉ NORMAL JUSQU'AU 15/10, parc de la Boverie, Liège.

www.creahm.be.
www.laetitiabica.be

LIRE AUSSI p. 76.

trente-cinq photos se cherchent jusqu'au 15 octobre sur les panneaux publicitaires des abribus de Liège, JCDecaux étant également partenaire. "Investir l'espace public représentait une partie essentielle du projet; l'espace publicitaire, c'est de l'espace public", rappelle la photographe.

"Je suis un handicapé normal", titre génialement évident de l'expo, extrait d'une publication du Créahm, les Brèves, compilant "des petites phrases relevées sur le vif", pointe la question de la normalité, et de la différence. Il (r)ouvre aussi le débat de la place des personnes handicapées dans notre société. Quand les artistes handicapés exercent leur créativité, les frontières de la norme vacillent, reculent. Laetitia Bica en est persuadée, elle qui décrit avec ces personnes un "contact merveilleux." "L'art produit par des personnes handicapées est étiqueté 'art brut'", poursuit Laetitia Bica. "Mais pourquoi déterminer des places qui n'existent pas?" La thématique de l'exposition renvoie la photographe à son propre statut: "on me demande si je suis une artiste ou une photographe, si je travaille pour la mode ou pour le design, si mon travail est montré dans les galeries ou dans les magazines..." La photographe risque de ne jamais être là où on l'attend. ✖